



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

Planification stratégique 2017- 2020

Octobre 2017

Missions et valeurs

L'association La Balle aux Prisonniers (LaBAP) est une organisation internationale non gouvernementale de promotion des droits de l'homme créée en 2016. LaBAP a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnes incarcérées et de participer à leur réinsertion, principalement par la promotion du sport en prison et par toute autre activité culturelle ou sociale.

Les conditions de détention souvent déplorables des prisons sont régulièrement dénoncées par les organismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme : bâtiments délabrés, personnel en sous-effectif et peu formé, absence d'activités... Le milieu carcéral souffre d'un mal systémique renforcé par une surpopulation carcérale endémique.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) précise en son article 10.3 que « *le régime pénitentiaire comporte un traitement des condamnés dont le but essentiel est leur amendement et leur reclassement social* ». Ce principe est rappelé à la Règle 4 de l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Mandela), adopté en 2015, « *Les objectifs des peines d'emprisonnement et mesures similaires privant l'individu de sa liberté sont principalement de protéger la société contre le crime et d'éviter les récidives. Ces objectifs ne sauraient être atteints que si la période de privation de liberté est mise à profit pour obtenir, dans toute la mesure possible, la réinsertion de ces individus dans la société après leur libération, afin qu'ils puissent vivre dans le respect de la loi et subvenir à leurs besoins* ». Il importe que le système de justice pénale s'appuie sur l'ensemble de règles énoncées dans les textes internationaux et régionaux relatifs à l'incarcération pour que la réinsertion commence dès le premier jour d'incarcération, avec la réadaptation sociale, et se poursuive au-delà de la sortie de prison.

Le sport est un vecteur de changement social au service du développement. Au sein de la prison, le sport représente une échappatoire au quotidien carcéral, mise au service de l'éducation, du développement et de la paix, favorisant la coopération, la solidarité, la tolérance, la compréhension, l'insertion sociale et la santé.

Pour la période 2016-2030, les Nations-Unies se sont fixées 17 objectifs de développement durable (ODD). Le quatrième ODD est « *d'assurer à tous une éducation équitable inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». LaBAP souhaite inscrire ses activités dans cet objectif pour favoriser la réinsertion des mineurs à leur libération. La prison a pour fonction de priver les détenus de leur liberté d'aller et venir. Cependant, cette privation de liberté engendre toute une série de privation d'autres droits (éducation, travail, etc.) rendant leur réinsertion difficile, favorisant leur ostracisation et donc potentiellement la récidive.

LaBAP s'inspire des principes fondamentaux du sport afin de mener ses programmes - respect des autres et du règlement, travail d'équipe et esprit sportif - conformément aux instruments internationaux et régionaux relatifs au respect des droits de l'homme. L'accès au sport et à l'exercice d'une activité physique est reconnu comme un droit fondamental pour tous selon l'article 1 de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO datée de 1978. Ce droit est



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

également exprimé dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'UNICEF et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le sport est ainsi reconnu comme un instrument puissant pour aider les Nations Unies à atteindre ses objectifs de développement en catalysant les avancées en matière notamment de « *Réinsertion de ceux qui en plus besoin : enfants-soldats, réfugiés, victimes de conflits et de catastrophes naturelles, personnes handicapées et bien d'autres encore.* »¹

Schéma tactique (principes d'action) : 4-4-2

Une défense qui vise à améliorer les conditions de détention. (4 programmes)

Pour les détenus, le développement d'activités sportives est le moyen d'apprendre le respect de soi, des autres et des règles, de prendre conscience du goût de l'effort, de s'intégrer dans une dynamique de projet collectif, de retrouver et entretenir sa condition physique et morale, et enfin, de retrouver confiance en prouvant sa capacité à atteindre des objectifs.

En permettant aux prisonniers le plus de contact possible avec leur famille et le monde extérieur, les relations et les interactions sont renforcées, contribuant ainsi à une transition plus facile entre la prison et le retour à la vie civile au moment de la sortie de prison.

Activité physique quotidienne

La pratique sportive est un élément important de la vie en détention. LaBAP s'appuie sur l'universalité du football et sa pratique en détention pour qu'il devienne un outil social plus qu'un sport. Il permet aux femmes et mineurs en détention de trouver un espace de liberté, d'échanges et de dépassement de soi.

Organisation d'évènements sportifs avec des équipes extérieures

Le traitement réservé aux prisonniers ne doit pas mettre l'accent sur l'exclusion des détenus, mais au contraire, sur le fait qu'ils continuent à faire partie de la société. En organisant des événements sportifs, LaBAP développe les relations avec l'extérieur (familles, supporters, amis...) et fait le pont entre l'enfermement et le retour à la liberté.

Santé et sport en détention

LaBAP s'efforce d'assurer la promotion de la santé en détention. Elle développe une politique de prévention et d'éducation pour la santé et l'hygiène dans les établissements pénitentiaires. Elle s'assure également de la mise en place de bilan de santé des détenus à leur arrivée et souhaite lutter contre l'exclusion des détenus atteints de maladies infectieuses.

Équipement sportif : matériel et structure

LaBAP fournit des équipements aux équipes de football de la prison (tenue de sport, chaussures, ballons) ainsi qu'au personnel encadrant la pratique de ces activités et s'efforce de renforcer les structures sportives au sein des prisons (terrain de foot, cages, sanitaires, etc.).

Un milieu de terrain qui veille à favoriser la réinsertion des détenus (4 programmes)

La réinsertion sociale en milieu carcéral signifie l'accompagnement psychologique, professionnel et éducatif de la personne incarcérée par le recours au travail, aux moyens éducatifs et culturels et aux loisirs qui existent en prison. La réinsertion s'appuie notamment sur la nature des relations entre le personnel et les prisonniers, les mesures prises pour encourager et favoriser les contacts avec la famille, les amis et la collectivité.

¹ Site des Nations Unies : « Journée internationale du sport au service du développement et de la paix » <http://www.un.org/fr/events/sportday/sport.shtml>



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

Le travail de réinsertion se poursuit à l'extérieur de la prison où les anciens détenus sont particulièrement vulnérables durant les six à douze mois qui suivent leur sortie. La notion de réinsertion post-pénitentiaire vise à assurer une transition planifiée et progressive entre la prison et la vie à l'extérieur. Les familles des anciens détenus, leurs proches, et la collectivité toute entière ont un rôle fondamental à jouer pour aider le retour dans la société et pour les aider à reconstruire leur vie.

Education

LaBAP assure des programmes d'enseignement dans les établissements pénitentiaires avec une priorité donnée aux actions envers les mineurs et les adultes sans qualification. L'acquisition d'un bagage éducatif est un réel atout pour les détenus pendant leur détention mais aussi à leur sortie de prison.

Formation professionnelle

La mise en place d'activités de formation professionnelle prépare vers une vie autonome et respectueuse de la loi après la sortie de prison. LaBAP met en place des coopératives autour des équipes qui favorisent des activités génératrices de revenus et renforcent les acquis professionnels (fabrication de porte clé de football, construction d'articles de sport tel que les mini-buts, pressing, etc.).

Programme d'accueil temporaire

LaBAP établit des points d'accueil pour les détenus tout juste libérés afin de les accompagner dans les premiers moments de leur liberté. Souvent infantilisé durant son séjour en prison, et coupé des processus de la vie courante, l'ancien détenu peut alors y trouver un lieu d'échange et d'écoute pour l'accompagner dans ses premières démarches de vie en société (retour auprès de sa communauté, démarches administratives, besoins sociaux, etc.).

Suivi personnalisé des bénéficiaires des programmes de réinsertion

Une attention particulière vise les bénéficiaires des programmes de réinsertion de LaBAP. Les coordinateurs nationaux veillent à l'accompagnement individualisé des pensionnaires qu'ils ont encadrés durant leur période de détention. Notamment, des efforts sont mis en œuvre pour les intégrer auprès des partenaires sportifs de LaBAP dans la recherche d'un emploi stable (soit comme joueurs, gardien de stade, délégué du club pour l'entretien des équipements, éducateur, etc.).

Une attaque qui vise à encourager la promotion du sport et du développement en milieu carcéral au niveau international, régional et national (2 programmes)

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 10.3) précise que « le régime pénitentiaire comporte un traitement des condamnés dont le but essentiel est leur amendement et leur reclassement social. »

C'est dans cet objectif de resocialisation que l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Mandela), adoptée en 2015, rappelle à l'article 23 que « Chaque détenu qui n'est pas occupé à un travail en plein air doit avoir, si le temps le permet, une heure au moins par jour d'exercice physique approprié en plein air. Les jeunes détenus et les autres détenus dont l'âge et la condition physique le permettent doivent recevoir pendant la période réservée à l'exercice une éducation physique et récréative. Le terrain, les installations et l'équipement nécessaires devraient être mis à leur disposition. »



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

Il importe que le système de justice pénale s'appuie sur l'ensemble de règles énoncées dans les textes internationaux relatifs à l'incarcération pour que la réinsertion commence dès le premier jour d'incarcération, avec la réadaptation sociale, et se poursuive au-delà de la sortie de prison.

Accompagnement des états dans la mise en œuvre des normes internationales en matière de respect des droits de l'homme en détention

LaBAP est présente auprès des instances internationales et régionales de promotion et de protection des droits de l'homme pour faire part des conditions de détention et afin de veiller à ce que les valeurs du sport et du développement atteignent les portes de la prison.

Sensibilisation de l'opinion publique et des autorités aux réformes pénitentiaire

LaBAP s'adresse au grand public, qui constitue le 12ème de l'équipe, pour que les anciens prisonniers soient moins stigmatisés. À travers la couverture des activités par les médias nationaux, la population découvre une autre image de la prison. Les autorités sont enclines à l'élaboration de règlements pénitentiaires qui garantissent la pratique d'activités physique, sportive et éducative en prison pour la resocialisation des détenus.

Stratégie 2017-2020

LaBAP veille à ce que les préoccupations des prisons atteignent les institutions internationales, régionales et nationales de promotion des droits de l'homme et notamment celle en responsabilité du sport et du développement.

L'association

➤ Professionaliser les antennes locales et le Comité exécutif

- ✓ Garantir l'effectivité de l'action et la présence de l'association auprès des détenus et de l'administration pénitentiaire

Afin que les coordinateurs nationaux puissent mettre en œuvre les différents programmes de l'association, LaBAP entend renforcer les structures locales. Pour cela elle s'assure que les formalités administratives sont respectées, que les antennes locales disposent d'un budget de fonctionnement nécessaire (locaux, moyen de transport, matériel informatique, permanents...) à travers le financement de micro projet locaux soutenus par des bailleurs présents dans les pays cibles.

- ✓ S'assurer de la pérennité des activités par la réalisation de projet internationaux et une base régulière de donateurs privés

Le Comité exécutif de LaBAP élabore un projet international (Master Project) qui permet de couvrir les programmes thématiques et géographiques de l'association. Ce projet est déposé auprès des financeurs publics et privés.

Deux permanents internationaux sont engagés pour veiller à la mise en œuvre des programmes et à leur suivi.

➤ Développer la communication et la visibilité de l'association

- ✓ Rallier le plus grand nombre de « supporters » de l'association

Avec le soutien d'un infographiste/webdesigner, LaBAP est présente sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter, Instagram, blog sur le site internet de l'association) afin de rallier un plus grand nombre de « supporters », symbole que le sport ouvre la dimension respect des droits de l'homme même en détention. Les équipes de LaBAP veillent à animer les réseaux sociaux au fur et à mesure des activités menées et à la maintenance du site.



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

- ✓ Assurer la visibilité de l'association dans les journaux, et radio-télévision

Afin d'enrichir sa photothèque pour les réseaux sociaux et son site internet, et élargir son champ de visibilité, LaBAP est accompagné par un photographe impliqué dans les reportages sur les valeurs du sport et des droits de l'homme. Une fois par an il est présent auprès de l'association pour couvrir les activités de LaBAP afin que les bonnes pratiques en matière de sport et droits de l'homme en prison soit relayées par la presse sportive internationale et nationale

Les programmes terrain

- Développer des programmes pour lutter contre les effets négatifs liés à la détention pour les hommes, les femmes et les mineurs
 - ✓ La pratique d'activités sportives et sociales culturelles est assurée en détention chaque semaine.
 - ✓ Des campagnes de sensibilisation sur des questions d'hygiène et de santé publique sont menées.
 - ✓ Les infrastructures dans les prisons sont conformes à la pratique du sport.
- Favoriser la réinsertion grâce à l'apprentissage de règles, de pratiques et de connaissances
 - ✓ Dans chaque prison cibles de l'action, l'enseignement de base est assuré pour les mineurs privés de liberté afin que le lien avec le système scolaire ne soit pas rompu par l'incarcération.
 - ✓ Des formations professionnelles sont proposées aux détenus afin de les doter de compétences qui permettent leur installation à la sortie de prison.
 - ✓ Des partenariats sont établis avec des organismes publics et privés de réinsertion professionnelle et sportifs afin d'accueillir les détenus et de leur permettre d'exercer une activité.
- Entretenir le lien social entre détenus et avec le monde extérieur.
 - ✓ Des événements mensuels sont organisés dans les prisons avec des personnes extérieures afin de rompre avec l'isolement carcéral et offrir aux détenus les moyens de renouer contact avec leurs communautés.
 - ✓ Des partenariats sont créés avec des bureaux d'accueil pour les sortants de prisons afin de les accompagner dans les premiers instants de la mise en liberté.

Le plaidoyer

- Auprès de l'opinion publique
 - ✓ Des partenariats sont mis en place avec des lycées européens pour sensibiliser les jeunes aux conditions de détention en Afrique et favoriser leur engagement et soutien aux valeurs de l'association.
- Auprès des institutions internationales
 - ✓ Des rencontres sont organisées avec les institutions internationales, régionales et nationales de protection des droits de l'homme et les institutions sportives pour assurer la promotion du sport en milieu carcéral. Des déclarations publiques de ces instances relaient les préoccupations de l'association.



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

La Balle est dans votre camp

➤ Auprès des autorités nationales

- ✓ Les représentants des antennes locales rencontrent leurs autorités, participent aux consultations sur les réformes pénitentiaires et s'inscrivent en partenariat au sein des plateformes « observatoires des lieux de détention » exerçant au niveau national.

➤ Adhésion à des plateformes

- ✓ Les représentants de LaBAP représentent l'association dans des collectifs nationaux et internationaux pour porter la stratégie et les valeurs de l'association.